

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

Séance du 5 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Marion BARNARIE, Marjolaine CHARMILLON, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET –

Excusé(s) :
Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 26 mars 2024
Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

N°2024-010
OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 et AFFECTATION DE RESULTAT –

M. le Maire présente le budget primitif de la commune :

- Fonctionnement : 670 806,89 €
- Investissement : 539 484,66 €

Dont affectation de résultat de clôture de l'exercice 2023 :

Solde d'exécution d'investissement reporté en recettes (au compte R001) : 416 823,66 €
Report en fonctionnement (au compte Recettes 002) : 274 341,89 €

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Abstentions	0

Fait et délibéré ce jour,
Le Maire,

Daniel FERNANDEZ



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 08/04/2024



ID : 026-212603211-20240405-2024_010-DE

